

Washington répare une injustice faite aux Indiens d'Amérique

Par AFP, publié le 08/12/2009 à 20:32 - mis à jour le 08/12/2009 à 21:03

WASHINGTON - Le gouvernement américain a accepté mardi de mettre fin à une longue dispute judiciaire en versant 1,4 milliard de dollars aux Indiens d'Amérique pour compenser la mauvaise gestion des terres de leurs ancêtres et de leur argent par l'Etat fédéral.

L'accord, qui doit encore être entériné devant la justice et approuvé au Congrès, mettra un terme à une plainte en nom collectif déposée pour la première fois il y a 13 ans, en 1996, par Elouise Cobell, qui a donné lieu à sept procès et pas moins de 192 jours de discussions devant les tribunaux.

Les plaignants y accusent les autorités fédérales d'avoir mal géré *"des hectares de terre et des millions de dollars dont elles assurent la gestion pour les Indiens d'Amérique"*, conformément à des lois remontant au XIXe siècle, a indiqué le ministère de la Justice dans un communiqué.

"Les plaignants recevront environ 1,4 milliard de dollars", précise le communiqué, qui indique que l'affaire porte sur les fonds de plus de 300.000 individus.

En outre, les autorités vont créer un fonds de 2 milliards de dollars pour racheter sur la base du volontariat les titres de propriété qui ont été *"fractionnés"* au fil du temps depuis la loi Dawes de 1887. Cette loi a eu pour effet la division d'une partie des terres tribales en petites parcelles allouées aux Indiens et gérées en leur nom par l'Etat. Les terres rachetées seront restituées aux tribus.

Selon l'accord, 60 millions de dollars seront également consacrés à des bourses scolaires pour les étudiants amérindiens.

Le président américain Barack Obama a aussitôt salué la conclusion de cet accord, rappelant qu'il s'était engagé pendant la campagne présidentielle à résoudre cette *"injustice"* qui *"continuait à entacher"* les relations entre les composantes de la nation américaine.

"Avec cette annonce, nous faisons un pas important vers une réconciliation sincère entre les bénéficiaires des fonds et le gouvernement fédéral et jetons les bases d'une meilleure gestion des fonds liés aux biens des Indiens d'Amérique à l'avenir", a dit le président.

M. Obama a toutefois rappelé que la conclusion de cet accord ne constituait *"pas l'étape finale"* du processus, et a appelé le tribunal fédéral du District de Columbia (la capitale Washington) à entériner formellement

l'accord.

"J'exhorte le Congrès à agir rapidement pour corriger cette longue injustice", a-t-il également ajouté.

Le ministre américain de la Justice, Eric Holder, a rappelé pour sa part qu'*"au cours des treize dernières années, les parties ont essayé sans succès de résoudre cette affaire de très nombreuses fois"*.

"Mais aujourd'hui, nous tournons la page. Cet accord est équitable pour les plaignants et raisonnable pour les Etats-Unis", s'est-il félicité.

Les autorités fédérales gèrent plus de 200.000 km² de terres tribales et des fonds évalués à 3,5 milliards de dollars.

Le pays compte officiellement quelque 4,5 millions d'Indiens (2 millions si l'on excepte les métissages), soit 1,5% de la population, issus de 564 tribus.

Un Indien sur quatre vit dans la pauvreté. Dans certaines réserves, le taux de chômage atteint 80% et 14% des logements y sont sans électricité.

L'espérance de vie des Indiens est en outre de 4,6 ans plus courte (72,3 ans) que celle d'un Américain moyen tandis que l'alcoolisme tue six fois parmi eux que parmi le reste de la population.

Quant aux suicides, ils touchent 18 individus sur 100.000 parmi les Indiens contre 11 en moyenne aux Etats-Unis.